



Amiens, le 28 avril 2017

L'Etat, la Région et les élus locaux mobilisés pour la reprise du site de Whirlpool et le maintien des emplois



Lors de la rencontre avec les représentants du personnel de l'usine Whirlpool et de son sous-traitant Prima le 13 avril dernier, le Premier ministre, Xavier Bertrand président de la Région Hauts-de-France, Alain Gest président d'Amiens Métropole et Brigitte Fouré maire d'Amiens, s'étaient engagés à les tenir informés des démarches entreprises pour l'identification et le choix de candidats à la réindustrialisation du site. **L'objectif premier est en effet le maintien de l'emploi et de l'activité sur le site.**

A l'issue de cette réunion, une lettre de mission a été adressée par le Premier ministre au préfet de la Somme pour lui demander de constituer un comité d'information à destination des représentants du personnel, afin qu'ils disposent d'une information complète sur l'avancée des recherches.

Conformément à l'engagement pris, ce comité d'information s'est réuni aujourd'hui vendredi 28 avril à la préfecture de la Somme à Amiens, en présence de la direction des entreprises Whirlpool et Prima, des représentants du personnel, des organismes chargés d'accompagner la recherche de repreneurs (BPI, Business France et NFI), des services de l'Etat ainsi que de la Région et des élus locaux.

Dans le cadre de la loi dite « Florange », les recherches de repreneurs relèvent de la pleine responsabilité des entreprises Whirlpool et Prima. Avec Business France et Nord France Invest, l'Etat, la Région et les élus locaux accompagnent les démarches engagées par ces entreprises pour faciliter la conclusion d'une opportunité.

Cette réunion a ainsi été l'occasion de faire un point précis sur les pistes de réindustrialisation actuellement à l'étude :

- 711 entreprises contactées, en France mais aussi à l'international via Business France ;
- 37 contacts utiles ;
- 14 manifestations d'intérêt à ce jour dont 2 dossiers font l'objet d'une instruction avancée, dans des domaines industriels différents.

Pour rappel, le calendrier de reprise est le suivant :

- Jusqu'au 26 mai : réception des manifestations d'intérêt ;
- Jusqu'au 2 juin : dépôt des offres de reprise.

Le préfet et les élus ont réaffirmé aux représentants des salariés leur volonté de tout mettre en œuvre pour obtenir un plan de sauvegarde de l'emploi exemplaire et leur souhait qu'une solution de réindustrialisation du site soit trouvée rapidement.

Avec les représentants du personnel, ils ont également réitéré leur souci que les candidats à la reprise présentent toutes les garanties de sérieux nécessaires, qu'ils soient porteurs de projets pérennes et soient motivés par une réelle volonté de développer une activité industrielle de long terme permettant de maintenir l'emploi.

La qualité du dialogue social est un élément essentiel de la crédibilité du site et des projets de reprises, pour toutes les parties prenantes. C'est pourquoi, le préfet s'est engagé à réunir, avec les élus, le comité d'information à chaque étape de la recherche de repreneurs pour informer étroitement les représentants du personnel des démarches engagées.